

# le Libérateur

N° 161 • été 2008

*Sans alcool... avec plaisir*

LA CROIX BLEUE • ASSOCIATION DE PRÉVENTION ET D'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL

## Choisir c'est possible

47<sup>e</sup> congrès



# 125<sup>e</sup> anniversaire

*Sans alcool avec*  
**La Croix Bleue**

189, rue Belliard, 75018 Paris • Tél. 01 42 28 37 37

[www.croixbleue.fr](http://www.croixbleue.fr)



## Sommaire

### 47<sup>ème</sup> congrès

- 3 Témoignage
- 4 Le groupe Rhône-Alpes
- 5 Avec la confiance choisir devient possible !
- 6 Le regard du psychiatre
- 7 Changer l'homme...
- 9 125 ans de la Croix Bleue en 4 tableaux
- 14 Projets
- 15 Message du dimanche matin  
Les choix
- 16 Table ronde : Il est possible de choisir
- 21 Accueil des personnalités
- 22 Motion du conseil  
d'administration

### l'association

- 23 Assemblée Générale ordinaire
- 24 Le Centre du Phare

### les sections

- 25 Saint-Quentin  
Sarreguemines  
Franche-Comté  
Bouxwiller
- 26 L'Hôpital  
Nîmes
- 27 Thèmes à venir  
Engagement d'Abstinence



Ce Libérateur rend compte du 47<sup>ème</sup> congrès national de la Croix Bleue, Maurice ZEMB, président, nous accueillait ainsi :

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle Maurice Herzog. La présence aux Congrès doit être une priorité. Non seulement pour manifester à l'extérieur l'importance de l'association, mais surtout pour soi-même et la richesse d'une telle rencontre.

Ces deux jours ne sont que la partie visible, il y a eu tout un travail en amont et on peut comparer ce moment à l'ouverture du rideau de théâtre lors d'une première. Tout le monde est en place, le stress se répand parmi les orateurs et autres animateurs, mais plus rien ne peut arrêter le déroulement du programme ! C'est ce que nous vivons à ce moment précis.

« **Choisir c'est possible** » Et pour cause ! Nous sommes tout au long de notre existence face à des choix, à chaque instant. C'est un sujet très vaste comme nous avons pu le constater lors d'un débat dans ma section.

La partie invisible d'un congrès est tout ce travail dans l'ombre réalisé par le comité de pilotage et les acteurs locaux. Ainsi, Pierre DUNAT, avec l'équipe locale, je les en remercie, se sont mis en route avec enthousiasme afin de mener à bien cette aventure.

Il y a 125 ans la Croix Bleue française a vu le jour. 125 ans que des hommes et des femmes se sont mis au service de leurs semblables. 125 ans que nous sommes attentifs à l'évolution du monde alcoolique. Les membres du Conseil d'administration vous en relateront les moments importants.

C'est un bel anniversaire et je suis fier de pouvoir le partager avec vous toutes et tous. La fanfare de la Croix Bleue de Genève nous fait l'honneur d'agrémenter nos pauses.

Une délégation de la Croix Bleue du canton de Vaud en Suisse a également fait le déplacement. Ces présences témoignent de l'ouverture, des liens d'amitiés et du partage que nous vivons.

Merci à tous du fond du cœur d'avoir fait le choix de participer et d'être venus nombreux des quatre coins de France. Le moment est venu de lever le rideau. Nous frappons symboliquement les trois coups.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai l'honneur de déclarer ouvert le 47<sup>ème</sup> Congrès national de la Société Française de la Croix Bleue. Je souhaite que vous puissiez vivre des moments forts et enrichissants tout au long de cette manifestation.

Maurice ZEMB

## Merci aux photographes !!!



Groupe organisateur

Le Libérateur • Été 2008 • n° 161 • Rédaction, administration: Croix Bleue, 189 rue Belliard, 75018 Paris • Tél. 01 42283737 • Directeur de publication: Maurice ZEMB • Rédactrice, Françoise BRULIN • Maquette, Safari: Tél. 01 4039 1443 mcbernard@safari-pa.fr • Imprimerie Bedi Sipap — 86007 Poitiers CEDEX • Abonnement 2008 : 18 € • CCP Société Française de la Croix Bleue: Paris 158.99 M N° de C.P.P.: 1104G79245 • ISSN: 1153-1274 • E-mail: cbleue@club-internet.fr • Site: www.croixbleue.fr



# D'un congrès à l'autre...

Ma mère connaît des problèmes avec l'alcool et j'ai souffert de ce problème dans ma famille.

La souffrance envahit aussi bien la personne malade que son entourage. Tous ont besoin de soutien et d'accompagnement, d'écoute, d'attention... d'être rassurés. En 1994, j'assistais à mes premières réunions Croix Bleue dans la section de Lyon. J'ai mieux compris la dépendance et j'ai découvert que la signature d'un engagement pouvait être un bon outil.

En 1999 j'ai pris du recul face à ce problème. Et en 2004, je revenais vers la section de Lyon. C'est après le congrès de Montbéliard que j'ai décidé de devenir membre actif. Aujourd'hui, il a lieu dans ma région!

## Que de chemin parcouru!

Depuis 2005, à mon tour, j'aide des amis à faire le choix d'une vie sans alcool. Pour moi c'est un vrai choix de vie et un combat pour aider les personnes à sortir de la dépendance.

*Isabelle NOURISSON, Section Lyon*



*Bernadette MARTIN et Jean-Philippe ANRIS, animateurs*



*Vente de tickets et confiseries*



*Accueil*





# Le groupe Rhône-Alpes

Brièvement, voici notre région Rhône- Alpes, ce sont huit départements de Villefranche sur Saône à la Drome provençale !

◆ Lyon, bâtie au 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. par les romains qui l'avait appelée Lugdunum (Colline de la Lumière), fut nommée Capitale des Trois Gaules par Jules César et fut le point de départ de la Guerre des Gaules se terminant par la bataille d'Alésia.

◆ Après la chute de l'empire romain et trois siècles de bouleversements, l'Eglise redonne à Lyon toute sa place de Capitale en la déclarant siège de Primat des Gaules au XI<sup>ème</sup> siècle. En témoigne le nombre impressionnant de Cathédrales, églises, temples et lieux de vie de nombreuses communautés religieuses.

◆ A la Renaissance, Lyon atteint son apogée avec la tenue des grandes foires et le développement de la banque, attirant les commerçants et les bourgeois. Le Vieux Lyon, quartier historique de la ville en est la mémoire.

◆ A cette époque, la prospérité économique lyonnaise grandira avec l'émergence de la Soierie Lyonnaise, de l'invention du métier à tisser et de ses ouvriers qui seront surnommés: les Canuts. Les ateliers de soierie seront implantés essentiellement sur la colline de la Croix Rousse. Cette pré-industrialisation se traduira au 18<sup>ème</sup> siècle par la révolte des Canuts mettant en avant la condition déplorable des ouvriers. C'est à partir de

ces deux influences que les Lyonnais ont défini leur ville comme la ville aux deux collines: Fourvière, la colline où l'on prie et la Croix Rousse la colline où l'on travaille.

◆ Plus près de nous, lors de la seconde guerre mondiale, la ville devient la capitale de la résistance, avec son chef emblématique Jean Moulin, et tout proche le maquis du Vercors.

◆ Aujourd'hui, Lyon et sa région sont reconnues capitale mondiale de la gastronomie, avec ses grands chefs dont le plus connu est Paul Bocuse, digne héritier de toutes ces cuisinières appelées « Mères lyonnaises » mais également avec tous ses petits bistrotts réputés « les bouchons lyonnais ».

Mais si l'industrialisation et ce culte du bien-manger ont eu un effet positif, ils ont révélé également des excès et des situations de fragilités.

**La Croix Bleue se devait d'être présente pour apporter une réponse à toutes ces personnes en difficulté.**



## La Croix Bleue en Rhône-Alpes

Le groupe Croix bleue Rhône – Alpes est composé de neuf sections: Villefranche sur Saône (responsable: Christian MAT), Villeurbanne (responsable: André PEYRAMOND), Oullins et Lyon (responsable: Gérard GUILLER), Valence (responsable: Patrick DELOBELLE), Vernoux-Privas (responsable: André ANTERION), La Voulte (responsable: Christian VERGNON), Montélimar (responsable: Régis BEAUDRAND) et Nyons (responsable: Christine PIZZATI).

Depuis de nombreuses années le groupe Rhône-Alpes partage ses activités avec le groupe Loire-Auvergne. Lors des différentes rencontres nous ressentons très fort ce désir de rester ensemble et bien que dans l'annuaire Croix Bleue nos deux régions sont différenciées, il est entré dans la coutume de nous appeler « le groupe LARA » Il rassemble 200 membres et autant d'amis et de contacts.

*Pierre DUNAT*

# Avec la confiance, choisir devient possible !

**N**ous ne pouvons pas séparer nos destins individuels de la société dans laquelle nous vivons. L'Évangile appelle à mettre sa confiance en une force d'amour capable de rendre les hommes solidaires et de faire reculer toutes les formes de fatalité qui pèsent sur les humains. Je sais que vous êtes aujourd'hui nombreux, hommes et femmes de la Croix Bleue, à être étranger à une pensée religieuse. C'est pourquoi, je ne vous parle pas de religion, mais d'un élan vital, d'une force qui remet debout en nous arrimant à ce qui donne de la valeur à notre vie : une insurrection contre ce qui nous bride et nous aliène. La foi dont je vous parle est le mouvement même de la vie dans sa lutte patiente et courageuse pour surmonter ce qui nous met en incapacité d'exister. Car, dans le combat de notre Croix Bleue, il s'agit de vie et de mort, de bonheur et de malheur, de liberté et de dépendance. C'est dans cet état d'esprit que Louis Lucien ROCHAT a fondé la Croix Bleue, le premier mouvement en Europe à refuser l'inexorabilité de la dépendance alcoolique et l'abandon des personnes devenues alcooliques à une déchéance considérée comme inéluctable.

**En 125 ans, la société européenne a beaucoup changé, la médecine a modifié fondamentalement son regard sur la maladie alcoolique, la Croix Bleue aussi a changé. Mais tous, nous sommes ensemble d'accord pour affirmer que personne n'est irrécupérable et pour proclamer notre refus de la fatalité alcoolique à travers la devise phare de notre action :**

**C'EST POSSIBLE !**

Jacques WALTER



L.L. ROCHAT s'était souvenu de cette parole de Jésus : « Je suis venu chercher et sauver ce qui était perdu. ». Il avait bien entendu « chercher ». Il comprend qu'il faut aller à la rencontre de ceux qui souffrent de la dépendance à l'alcool. Dans la plupart des cas, il ne suffit pas d'attendre qu'ils formulent une demande. En effet, ils ne croient plus eux-mêmes qu'ils puissent se passer d'alcool ; ils dénie leur dépendance parce qu'ils savent trop bien dans leur for intérieur qu'ils sont pris au piège, et puis : à qui aller parler de cela ? La Croix Bleue a très vite compris qu'on ne se délivrait pas seul de l'alcool, qu'il fallait un appel, une lumière venant de l'extérieur de soi-même. Et elle a traduit cette intuition ainsi : la personne devenue alcoolique a besoin d'un ami allant au-devant de lui et l'accompagnant dans sa route vers la guérison. Il est appel à la confiance

(c'est le même mot que la foi), à l'espoir, à la vie qui retrouve le chemin de la liberté. Ce n'est pas pour rien que le journal de la Croix Bleue s'appelle Le Libérateur.

Un ami, ce n'est pas quelqu'un qui se situe au-dessus de nous, c'est quelqu'un qui nous accompagne dans un partage de confiance et de solidarité. C'est pour cela que nous ne nous prenons pas pour des docteurs, nous ne donnons pas des soins, nous donnons de la confiance et de l'espoir. Nous savons bien que, souvent, des soins seront nécessaires, mais ce n'est pas notre rôle, c'est celui de la médecine et nous en savons l'importance. Mais nous croyons fort à la présence patiente et stimulante d'un ami pendant cette reconstruction corps et âme. Et puis, il n'y a pas qu'un seul ami qui accompagne, il y a le groupe, un lieu où l'on peut parler ouvertement de ce qu'on n'ose pas dire ailleurs, car tous sont là pour surmonter, dépasser, reconstruire. Un lieu où l'entourage, quand il existe, apprend à comprendre ce qu'il subissait, avec souffrance et révolte.

## Cette confiance

dans la possibilité d'un changement de vie, de renaissance, de libération qui peut aller jusqu'à la guérison est génératrice d'un dynamisme qui vient à bout de la dépendance et la détruit.

Le premier effet de ce dynamisme est une prise de conscience qui place devant la nécessité d'un choix. La Croix Bleue a la conviction d'une rupture nécessaire, totale et définitive très souvent ressentie comme une amputation de la liberté. Sur le moment, cela va si mal que beaucoup acceptent cette rupture. Et puis un jour, ils reconsommant et très vite, à nouveau, ils ne maîtrisent plus rien. Dans un coin de leur tête, ils n'avaient pas renoncé à pouvoir un jour boire à nouveau « comme tout le monde » !

La Croix Bleue a inventé la pédagogie de l'engagement signé avec un ami, pour un temps précis mais renouvelé et qui s'allonge avec la confiance retrouvée.

Et sur cette route choisie, toutes les forces disponibles doivent être mobilisées : l'amitié, le groupe, l'entourage, la réflexion et la connaissance, la spiritualité. Ce changement, cette délivrance, il faut donc y croire, puis il faut les vouloir. « Veux-tu être guéri ? » : le rôle de la Croix Bleue est d'en faire la proposition, il appartient à la personne concernée d'y répondre.

C'est possible, affirmons-nous, et nous avons raison de le dire, tant nous avons constaté de délivrances et de changements de vie tout au long des 125 années de notre association.

Jacques WALTER

# Le regard du psychiatre

## Jacques HOCHMANN rappelait :

La vie est faite de choix multiples. En choisissant une chose, on renonce à une autre. Comme dit Proust : « On a tort de parler en amour de mauvais choix, puisque dès qu'il y a choix il ne peut être que mauvais. ». Prendre une femme, c'est renoncer aux autres, c'est faire le deuil d'une perte irréductible. Dans le choix, il y a donc toujours douleur, renoncement. Mais c'est par le choix que l'on sort de l'aliénation. Dès l'origine de la vie, le petit enfant doit abandonner l'idée de toute puissance et de symbiose avec sa mère. Il se résigne à cette

séparation, mais se console par l'évocation des bons souvenirs de cette période. La capacité de l'homme à se rappeler ce à quoi il a renoncé lui permet de mettre sa vie en histoire. Il ne tire pas le rideau sur son passé, il ne le répudie pas mais il l'accepte et peut ainsi assumer ses choix. On comprend ainsi l'importance du témoignage et du groupe de paroles.

Choisir, c'est se rebeller individuellement contre une aliénation mais aussi se rebeller contre l'aliénation de la société. De Gaulle disait : « choisir, c'est gouverner. ».



Jacques HOCHMANN

Assumer son choix, c'est faire le deuil de ce qu'on laisse pour accéder à une autre vie. Perte de la liberté de boire pour aller vers la **liberté de ne pas boire.**

# Changer l'homme...

**Notre congrès affirme :**

**CHOISIR**

**C'EST POSSIBLE,**

La Croix Bleue l'a toujours affirmé. Il n'y a pas de bonheur dans l'abstinence si celle-ci est subie. L'acte de ne plus prendre d'alcool doit être librement consenti et ne peut rester une contrainte.

Pour répondre à ce qui apparaît souvent comme une contradiction, je vous propose un petit détour par l'histoire en remontant au temps où la lutte contre l'alcoolisme s'est précisée de manière formelle.

Cette lutte commence au XIX<sup>e</sup> siècle par les sociétés de tempérance dans les pays anglo-saxons (Angleterre, Irlande, États-Unis). Ces dernières considèrent que ce sont les imperfections de la société qui conduisent les gens à s'alcooliser : dureté du travail, chômage, conditions de vie familiale, violences. Elles ne ciblent pas particulièrement les personnes devenues dépendantes, ce concept n'existe pas encore. Elles tentent de persuader les gens qu'il est possible de s'abstenir de toutes boissons alcoolisées. Leur projet consiste à changer la société. Elles se battent en particulier pour des changements dans la législation des pays (fermetures de bars, heures d'ouverture contrôlées, interdiction de vente et de consommations d'alcool certains jours, tarifs douaniers très élevés... allant jusqu'à la prohibition totale aux USA de 1919 à 1933 ainsi que dans les pays scandinaves).

Il y eut aussi des tentatives pour changer les habitudes et lors d'un



Serge SOULIÉ

autre congrès dans le Pays de Montbéliard un historien nous a rappelé comment des Croix Bleusards avaient fabriqué du jus de raisin et du jus de pomme afin de remplacer le cidre et le vin tout en profitant du fruit de la vigne et du pommier.

C'est dans ce contexte qu'est née la Croix Bleue en Suisse en 1877. Son fondateur, Louis Lucien Rochat qui avait connu les sociétés de tempérance à Londres pensait que l'obstacle pour l'arrêt de l'alcool n'était pas physiologique mais social. Le combat va donc devenir social et faute de pouvoir changer la société toute entière, on va créer une société à côté où l'on vivra normalement sans alcool. Parmi les vingt-trois signataires de la première réunion qui posait les fondements de la Croix Bleue, un seul avait eu un problème d'alcool. Mais tous s'engagent à lutter contre ce fléau.

En France, Lucy Peugeot fille du grand industriel et Pierre Barbier mettront en place les premiers groupes Croix Bleue. On croit souvent que ce dernier, grand alcoolique, s'est arrêté de boire parce qu'il a pris un engagement d'abstinence. C'est faux.

Il avait cessé de boire neuf ans auparavant en 1874. Il s'est engagé en 1883. Il est d'ailleurs intéressant de noter la démarche qui l'a conduit à l'abstinence. Alors qu'il est dans son champ, fatigué, écrasé par sa situation d'alcoolique, il s'écrit : « Misérable que je suis, qui me délivrera, pardonne-moi encore cette fois, Seigneur, donne-moi de ne plus jamais boire » ; on retrouve ici la démarche conduisant à l'abstinence, à savoir : une prise de position personnelle (c'est lui qui parle), la reconnaissance de sa situation (misérable que je suis), l'expression du désir d'être délivré (qui me délivrera) et enfin la prise de conscience qu'il doit regarder au-delà de lui-même pour s'en sortir (Seigneur donne-moi de ne plus jamais boire).

À cette époque, et c'est très caractéristique, la lutte n'est pas centrée sur une personne mais sur un fonctionnement social qui conduit à s'alcooliser, il faut changer le système et la société (pays anglo-saxons et scandinaves), ou s'arracher à lui faute de pouvoir le changer (Suisse, France et le reste de l'Europe) en créant de nouvelles habitudes, de nouveaux lieux comme mettre en place des tavernes et des auberges sans alcool, encourager la formation de groupes abstinents.

Remarquons aussi qu'à cette époque, la médecine s'intéresse peu à la personne alcoolique. L'alcoolisme n'est pas reconnu comme une maladie.

Les choses vont changer à partir de 1935 lorsque deux buveurs américains devenus abstinents vont créer les Alcooliques Anonymes. Ce n'est plus la place de l'alcool dans la société qui est mise en cause, c'est la personne elle-même qui a des

## et la Société ?

troubles du comportement puisqu'elle ne peut pas contrôler ses consommations. Autrement dit, on passe d'une problématique de la société à une problématique individuelle. C'est la personne concernée qui doit recevoir le seul traitement possible, à savoir :

**l'abstinence absolue.** La dépendance est une affaire privée.

À partir des années 50, le corps médical va s'emparer du problème et faire de la dépendance une maladie. On ne va pas s'en plaindre. Ce concept a permis aux alcooliques d'accepter leur situation, de ne plus la cacher et d'entreprendre une démarche de soins. Il a eu un effet positif sur les soignants qui ont pu s'affranchir du sentiment de rejet qu'ils avaient à l'égard de la personne alcoolique, cette dernière devenant une malade comme les autres. Enfin, l'entourage du buveur a pu relativiser les attitudes et les comportements inacceptables de celui ou celle qui agit sous l'effet du produit de manière irrationnelle.

Ce basculement est soutenu par les découvertes scientifiques ainsi que par le renouvellement de l'approche psychologique due à Freud et ses disciples. Ces recherches sont toutes entières centrées sur la personne. Elles iront en se durcissant avec l'arrivée des méthodes de « thérapie cognitive ». La Croix Bleue n'échappera pas à ce glissement d'une problématique collective et sociale à une problématique individuelle. Repérons quelques signes. L'intervenant principal dans les congrès pendant les années 70 — 80 est désormais un médecin, l'alcoolique devient un patient. Le nom des grands alcooliques circule dans les instances de la Croix Bleue. Le mouvement se retire des œuvres du protestantisme. Citons aussi le durcissement des pratiques de la Croix Bleue : la signature est devenue un moyen pour s'arrêter de consommer (Barbier a signé parce qu'il avait arrêté). Le membre actif est devenu celui qui fait chauffer le barbecue, balaie la salle ou assure des transports. Or il est un élément actif — j'allais dire au sens chimique du terme — qui par ses mots et son attitude agit et transforme la réalité dans laquelle il vit. Il a fait un choix

pour vivre autrement. Il n'est plus en danger dans la société, c'est le fonctionnement de la société qui est en danger avec lui. Enfin la Croix Bleue ne devrait pas ressembler à un mouvement d'anciens buveurs. Il me semble qu'au départ elle est **un mouvement qui rassemble des hommes et des femmes qui ont décidé de ne plus prendre d'alcool quelles que soient les raisons de leur décision.** Ce qui les unit, ce n'est pas leur passé mais leur engagement et les tâches à accomplir. Aujourd'hui la Croix Bleue est à un tournant. Le thème donné à ce congrès en témoigne « Choisir c'est possible ». C'est un discours paradoxal. Nous venons de le voir : « Tu es guéri mais attention de ne plus boire », « tu es obligé de devenir abstinent mais tu peux choisir » Ces injonctions paradoxales témoignent des deux démarches entre lesquelles chemine la Croix Bleue : lutter contre l'alcoolisme en ayant la prétention de changer la société ou mener un combat de soignant auprès de la personne considérée comme malade.\*

Personnellement, je crains qu'en ne devenant qu'un mouvement d'anciens buveurs, autrement dit en concentrant tous ses efforts sur la personne alcoolique uniquement, la Croix Bleue ne devienne qu'une sorte d'« alcool assistance ».

C'est en se recentrant sur la lutte contre l'alcoolisme que la Croix Bleue retrouvera sa place. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette lutte n'est plus menée dans notre pays.

Prenons l'exemple de la sécurité routière : boire ou conduire ou encore capitaine de soirée afin que les autres puissent consommer en toute tranquillité ! Ne nous y trompons pas, c'est une lutte pour la sécurité routière — et nous nous en réjouissons car elle sauve des vies — mais ce n'est pas une éducation sur la place que doit prendre l'alcool dans nos vies et dans la société de tous les jours. Or, si la plupart des gens connaissent les effets de l'alcool au volant, la société ignore les dégâts commis à cause de celui-ci dans tous les domaines de la vie, sans parler des coûts qu'il représente et tout

particulièrement pour les plus pauvres. Ceux qui en tirent profit sont ceux qui ont et des moyens et du pouvoir (à quelques exceptions près). C'est me semble-t-il sur **la place de l'alcool** dans notre société que nous devons centrer notre combat. Quelle société voulons-nous ? Lorsqu'à Virac je demandais à ceux qui avaient terminé leur séjour s'ils avaient de l'alcool chez eux, ils me disaient : « bien sûr, ce n'est pas parce que je ne dois plus boire que je vais priver les autres d'alcool ». L'intention paraît louable sauf qu'à y regarder de plus près, ceci veut dire qu'ils continuent à se considérer comme des malades et qu'ils n'envisagent pas de modifier le contexte dans lequel ils vivent. **Peut-on alors guérir de sa dépendance si l'on n'a pas une vision autre de ce que peut être la vie ?** C'est cette vision qui est porteuse d'une guérison définitive, ce n'est pas l'interdit. L'interdit est pesant parce qu'il laisse la personne dans la privation. C'est inventer une autre culture, plus rare et plus fine qui est porteuse de liberté. C'est inventer une autre façon d'être qui construit la personnalité. Il est très difficile, certes, de changer notre société, nous ne sommes plus à l'époque où les sociétés de tempérance avaient une influence directe sur les gouvernements, mais nous pouvons vivre cela au sein de la Société... Française de la Croix Bleue. Alors peut-être verra-t-elle revenir à elle ceux qui aspirent à une vie autre, une vie où l'alcool n'a plus la première place ? Une place où on ne lui fera plus jouer cette multiplicité de rôles qui au final aliène l'humain et l'illusionne ?

Serge SOULIÉ

\* Lorsque nous disons à une personne dépendante « tu peux choisir » ou encore « tu peux guérir », ces paroles sont irrecevables si la dépendance est perçue uniquement comme une maladie et si on reste dans le cadre du soin. Pour le médecin, le malade ne peut ni choisir ni guérir. Il doit s'arrêter de boire et vivre avec ce handicap vis-à-vis de ceux qui peuvent consommer de l'alcool. Nous sommes dans ce cas dans le registre du médical. Dans le langage Croix Bleue « tu peux choisir et tu peux guérir » suppose que tu n'es pas un malade parce que tu ne consommes plus d'alcool mais un être humain qui choisit ta vie comme bon te semble. Nous sommes dans le registre du choix et de la liberté. Ces deux registres ne semblent pas compatibles !

# 125 ANS DE LA CROIX BLEUE EN 4 TABLEAUX

*Des Membres du Conseil d'administration :*

*Danie Briand, Pierre Dunat, Yves Fénicé, Ginette Hermetet,  
Jean-Pierre Le Juez, Jean-Marie Luttringer,  
Françoise Nicodeau, Michèle Paupardin, Linda Winter  
et Maurice Zemb, relatent 125 années d'existence de la  
Croix Bleue.*

*Un diaporama réalisé par Jean-Philippe Anris illustre  
ces périodes.*

*Un grand merci à Melle Lewis et Mr Pierre Kneubuhler,  
qui par leur travail de mémoire, ont facilité leur tâche pour  
vous présenter cet historique.*





# De 1840 à 1950 Le temps des précurseurs

« Aujourd'hui, nous sommes le 18 septembre 1874, je m'appelle Pierre Barbier, j'ai 39 ans, je suis un buveur « invétéré ». Pardonne-moi Oh mon Dieu! Donne-moi de ne plus jamais boire! » Sa prière fut exaucée. Pierre Barbier fut délivré de son envie de boire. Il rencontre la Croix Bleue suisse créée en 1877 par Louis Lucien Rochat. 1880, le 30 octobre: Pierre BARBIER rencontre la Croix Bleue à la CHAUX-DE-FONDS en Suisse. Il signe son premier engagement. Il revient à Valentigney dans le Doubs et Lucy PEUGEOT, solidaire, signe elle aussi un engagement d'abstinence pris avec l'aide de Dieu. Le 14 juillet 1883, la Croix Bleue est créée en France.

## ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

La fabrication de l'alcool jusqu'alors artisanale devient industrielle. La Ligue contre l'alcoolisme devient CNDCA puis ANPA et aujourd'hui Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie. La ligue contre l'alcoolisme commence des actions de prévention. La Préfecture de Paris reconnaît la Croix Bleue comme association le 8 mai 1904. En 1992, le ministère de la Santé reconnaît la Croix Bleue d'utilité publique.

## L'ASSOCIATION ÉVOLUE

Le journal « La Croix Bleue » qui plus tard s'appellera le Libérateur, voit le jour. Celui-ci est d'ailleurs interdit pendant la guerre. Une association, basée sur les mêmes principes que la Croix Bleue, se crée: « La Croix D'or ». De même, ce mouvement sera à l'origine de « Vie Libre ». La Croix Bleue s'installe au 47 de la rue de Clichy à Paris, dans la Maison du Protestantisme. Le premier centre de posture pour hommes, d'inspiration Croix Bleue est ouvert à Château WALK dans le Bas-Rhin.

**Le vocabulaire change: on passe du « vicieux » à « Pivroge », de « l'intempérant » au « buveur ». Dans l'ordre religieux, il est toujours question du « pêcheur ».**

## ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

Le docteur LEGRAIN fonde la « société contre l'usage des spiritueux » qui rejoint la ligue contre l'alcoolisme. La médecine ne s'intéresse qu'aux conséquences de l'alcoolisme, (cirrhoses, polynévrites).



# De 1950 à 1975

## Le temps des mises en place et des mises au point

Pour faciliter les échanges et la rencontre des membres de la Croix Bleue, le premier camp pour buveurs est organisé dans les Bouches-du-Rhône. La section d'Aix-en-Provence propose aux « sans logis », sortant de postcure, des chambres d'accueil. La maison de vacances de St Fortunat en Ardèche permet aux anciens buveurs de se ressourcer, tout comme le camping de Vernoux-en-Vivaraïs où auront lieu les premières universités d'été.

### ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

Les premières cures de dégoût à l'apomorphine font leur apparition. L'utilisation de l'Espéral devient courante. En même temps la grande majorité des médecins considèrent les Associations d'anciens buveurs comme étant moralisantes et culpabilisatrices.

Le Docteur Fouquet donne sa définition de la maladie alcoolique: « C'est la perte de la liberté de s'abstenir de boire. »

Les Alcooliques Anonymes arrivent en France.

### L'ASSOCIATION

Après les bars et les foyers sans alcool, ouverture du centre de postcure pour hommes des Freyguières dans les Bouches-du-Rhône.

Trois années plus tard, des bénévoles de l'association œuvrent à la construction du Centre LE PHARE à Lorient. Cette année-là, l'Assemblée générale de la Croix Bleue débat du rôle des cures.

*La personne n'est plus un « buveur excessif », mais « un malade alcoolique ».*

### ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

L'alcoolisme est reconnu comme maladie par l'O.M.S. Le gouvernement fait voter la première loi sur les alcooliques présumés dangereux.

Le sociologue américain Jellinek définit l'alcoolisme comme étant: « l'usage de boissons alcooliques qui cause quelque dommage à l'individu, à la société ou les deux ».

L'État prend conscience du problème alcool et crée le Haut Comité d'Étude et d'Information sur l'Alcoolisme rattaché au cabinet du Premier Ministre.

Le Docteur Fouquet souligne l'exemplarité des associations et affirme qu'elles sont indispensables pour aider les personnes alcooliques.

Le docteur HAAS organise des rencontres: malades hospitalisés, anciens malades & médecins. Les psychiatres commencent à prendre en compte l'alcoolisme de leurs patients.

Le taux légal d'alcoolémie est fixé à 0,80 et devient délictuel à 1,20 g/l. L'alcootest est vulgarisé.

Les alcooliers organisent l'Institut de recherche et d'étude sur les boissons: « Les alcooliques sont ceux qui ne supportent pas leurs excellents produits »!

Le Docteur Le Go crée le premier Centre d'Hygiène Alimentaire.

### L'ASSOCIATION

1966, Premier versement d'une subvention directe pour le fonctionnement du Siège par le Ministère de la Santé. Obligation pour les sections d'établir un exercice financier, ce qui entraîne l'embauche de personnel administratif au Siège.

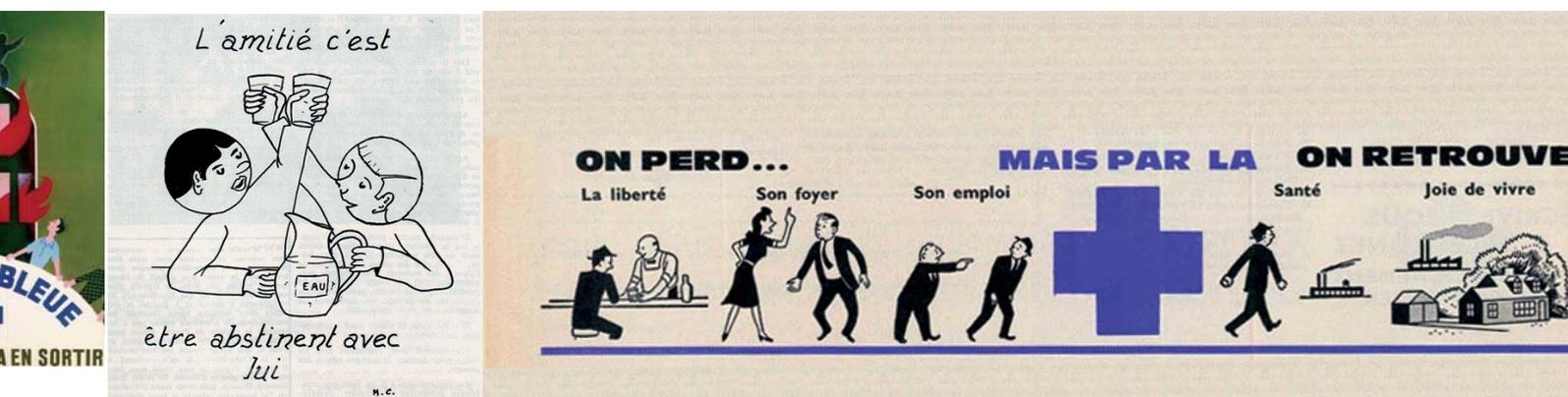
A partir des années 1970, un travail en commun, Associations « Inter-Mouvements » et l'Association Nationale Prévention Alcool permet, lors d'une conférence de presse, de présenter un projet de loi sur la publicité.

*La réflexion amène à parler du « buveur dépendant » plutôt que de « malade alcoolique ».*

Au congrès de Longwy, intervention du Docteur Vachonfrance qui réintroduit la guérison en lieu et place de la stabilisation.

N° 161 • Été 2008

11



# De 1975 à 1995 Le temps du développement & de l'évolution

La formation nationale devient une nécessité pour la pérennité de l'association. Elle se met en place avec pour premier Thème « La Visite ».

La Croix Bleue est à l'origine du premier Centre de postcure pour femmes, La Presqu'île à Longuenesse dans le Pas de Calais inauguré en 1976.



## ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

Les premiers lits d'alcoologie ouvrent dans les hôpitaux. Les séjours sont appelés cures de sevrage.

Création de la Société Française d'Alcoologie par le Docteur Fouquet, ouverte à tous les acteurs en alcoologie, prenant en compte tous les aspects: médical, économique, politique, judiciaire, etc.

Ouverture des Centres de cure & postcure gérés par l'ANPA.

La Région parisienne crée un premier poste d'animateur subventionné par la C.R.A.M.I.F.

Le Professeur Jean Bernard consulte les Associations pour établir le plan de dix ans.

Une forte majorité du corps médical veut que les associations soient leurs auxiliaires et les baptisent « néphalistes » ce que celles-ci réfutent.

## L'ASSOCIATION

15000 personnes célèbrent le centenaire de la Croix Bleue Suisse à Berne en 1977.

1983 : 100 ans de la Croix Bleue à Paris.

Un important travail de fond est réalisé par les Membres de la Croix Bleue: la mise en place de dossiers thématiques où différents sujets sont abordés tels que: « Publicité en Liberté », « Les mots clés de la Croix Bleue », « L'alcoolisme au féminin », « la Guérison », « Les Centres de Postcure », « Les jeunes en difficulté avec l'alcool ».

Une donation permet de transférer le centre des Freyguières à Virac en 1986.

En réponse au corps médical, une brochure sur la place de la Croix Bleue dans l'alcoologie est réalisée.

1988, du nouveau à la Croix Bleue, un « ancien buveur », non pasteur est élu Président national.

Les 110 ans de la Croix Bleue sont fêtés, sur la pelouse de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

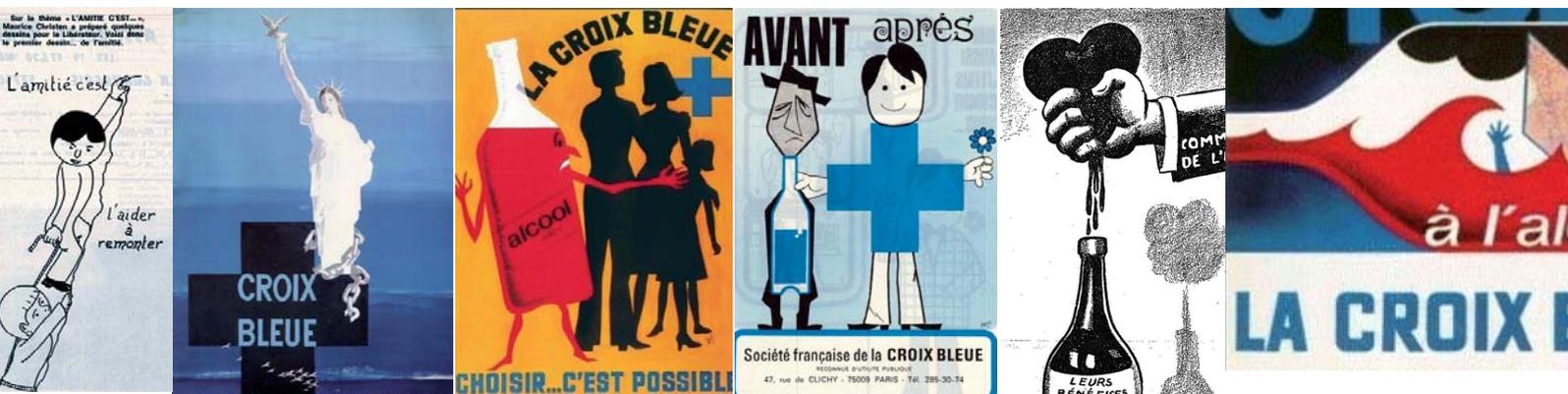
**La dénomination « malade alcoolique » est remplacée par « la personne en difficulté avec l'alcool ».**

## ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

La Loi Evin qui régleme la publicité en faveur des boissons alcooliques est adoptée le 10 janvier 1991.

Le Haut Comité d'Etude et d'Information devient le Haut Comité de Santé Publique, rattaché au Ministère de la Santé.

Le taux légal d'alcoolémie passe à 0.5 mg/l.



# De 1995 à 2008

## Le temps du changement : des associations au médical

### ET PENDANT CE TEMPS LE CORPS MÉDICAL ET L'ÉTAT!...

Les exigences administratives imposées par les A.R.H. (Agences régionales d'hospitalisation) augmentent lourdement les charges administratives des Centres de postcure de la Croix Bleue.

Les C.H.A. gérés par l'A.N.P.A. deviennent des C.C.A. puis des C.C.A.A. « centres de consultations d'alcoologie et d'addictologie ».

Création de la Fédération d'Addictologie.

Dépistage systématique des stupéfiants en cas d'accident mortel.

L'ébriété sur le lieu de travail peut donner lieu à sanction disciplinaire.

Les travaux de la S.F.A. s'orientent vers la recherche sur les mécanismes générant la dépendance.

La prévention demeure un enjeu essentiel, mais le soutien financier de l'État ne correspond pas au besoin.

Sur plus de 1000 membres, la S.F.A. compte 97 % de professionnels de santé et seulement 3 % de membres d'associations.

### L'ASSOCIATION

Un groupe de travail réexamine la mission de l'association. Les statuts et le règlement intérieur sont modifiés, des membres sympathisants sont accueillis dans nos sections.

2001, La Croix Bleue devient propriétaire du 189 rue Belliard à PARIS et y installe ses bureaux.

2003, Commémoration du 120<sup>e</sup> anniversaire de la Croix Bleue à Valentigney.

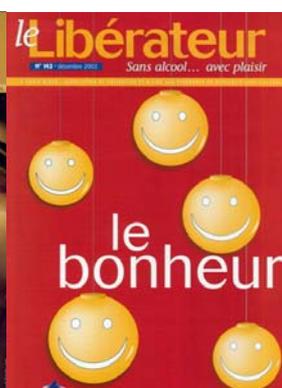
Ces dernières années, la Croix Bleue, dotée des techniques modernes ouvre son site internet. Il en est de même pour la majorité des sections.

Un point accueil financé par la Caisse d'Épargne favorise la venue des malades de l'hôpital Bichat ainsi que toutes les personnes qui le désirent.

2006, lancement du projet d'un centre pour hommes à coté de La Presqu'île dans le Pas de Calais : L'Archipel.

## Voici 125 ans d'histoire brièvement retracés, regardons vers l'avenir, place aux projets.

Le diaporama des 125 ans et l'historique intégral sont disponibles sur Internet.





# Projets



**est primordial de nous tourner vers l'avenir: une association qui stagne est appelée à disparaître. Nous ne disparaîtrons pas!**

◆ Nous sommes actuellement dans la phase finale de l'élaboration du Livret du responsable. Cet ouvrage, très attendu par nos membres, permettra de trouver réponse aux questions sur la fonction, les droits mais aussi les devoirs du responsable.

◆ Le Projet Associatif de notre association fera l'objet d'une insertion dans le Libérateur de mars 2009.

◆ La Croix Bleue française, intégrée dans le réseau alcoologique, participera à toute manifestation et rencontre jugées utiles et constructives pour l'avancement de ses objectifs.

◆ Le site Internet, mis à jour régulièrement, est un outil majeur pour notre communication tout comme le Libérateur ou nos plaquettes et affiches. Ce site évoluera encore intégrant de plus en plus de sections.

◆ Le Siège est redevenu un point accueil. Actuellement en partenariat avec l'hôpital BICHAT. Cette forme d'accompagnement pourra également voir le jour dans les sections, comme cela a été suggéré ici et là, et se dénommerait « point accueil-écoute ». Le but est de

favoriser les relations d'aides individuelles qui sont moins envisageables en réunion de section. Cette formule nécessitera une nouvelle forme de formation.

◆ Ouverture du centre S.S.R.A. « L'Archipel » à côté de La Presqu'île dans le Pas-de Calais fin 2008.

Enfin, vous le savez à présent, l'ouverture est indispensable. Mais pas à n'importe quel prix. Nous devons garder nos valeurs, notre histoire, notre méthode. Il est très restrictif de nous considérer comme une association d'anciens buveurs: c'est fermer la porte à toute une population qui peut avoir sa place parmi nous. Nous devons accueillir les personnes qui ont décidé de s'abstenir de boissons alcoolisées et toutes celles qui désirent soutenir notre démarche. Pour ma part, je poursuivrai avec intérêt les visites dans les sections et groupes Croix Bleue permettant de développer l'écoute et le dialogue. D'autres projets sont à l'étude, vous en serez informés au fur et à mesure de leur avancement.

*Maurice ZEMB*

# Message du dimanche matin

# Les choix

**A**vez-vous pensé à tous les choix que nous devons faire, par exemple, choisir de venir passer notre week-end à Oullins? Car le verbe « **Choisir** » comporte de nombreuses facettes.

## **Il y a, d'abord, des choix automatiques :**

Tous les jours, et dans les domaines les plus divers, s'offrent à nous et sans que nous nous en rendions véritablement compte, de multiples possibilités de choix. Plusieurs se font de manière naturelle, comme par exemple celui de se lever.

## **Et puis il y a des choix plus ou moins imposés :**

Comme aller au travail... Certes, ces choix ne sont pas toujours souhaités, mais il faut quand même les faire! Notre pouvoir de décision s'en trouve réduit d'autant, mais la société a créé des impératifs de vie auxquels il est difficile d'échapper sans se marginaliser.

## **Que dire des choix instinctifs ?**

Ceux-là qui, malgré notre statut de bipède « évolué », ont été conservés au plus profond de nous-mêmes. Ces choix instinctifs sont identiques au règne animal: subvenir à ses besoins, se protéger et défendre les siens.

## **Puis, vient le choix réfléchi...**

Car, au-delà du côté mammifère, l'homme pense! On a vu, dans cette faculté suprême, une supériorité incontestable de l'homme. Je pense, donc je peux réfléchir, se dit-il. Mais, l'homme s'aperçoit vite qu'au bout de la réflexion, il y a souvent, voire toujours un choix à faire.

## **Nous arrivons au choix responsable :**

Choisir en Être responsable pour être libre, car la liberté et la responsabilité forment l'un des couples les plus fidèles que l'on connaisse: plus je suis libre, plus je suis à même de faire de nombreux choix. Ces choix peuvent ne concerner que moi (celui de mes vêtements) ou avoir des conséquences pour d'autres personnes (celui d'un conjoint, celui de donner la vie à un enfant), ou encore des conséquences à grande échelle (celui de répandre des produits polluants dans la nature, celui de déclencher une guerre). Mais, je ne suis responsable de ces choix qu'à hauteur de ma liberté: Si je suis militaire, je ne suis pas libre de ma tenue vestimentaire et je ne peux donc pas être tenu pour responsable du choix des chaussures, etc. Si la coutume veut que des parents choisissent le conjoint de leur enfant, on ne peut pas me tenir pour responsable de mon mariage. Dans ces deux exemples je me contente d'exécuter un choix qu'on a fait pour moi. Si quelqu'un me demande pourquoi je suis habillé ainsi, pourquoi j'ai épousé cette personne, la seule réponse possible sera de dire que je me suis conformé à la discipline, à la coutume, à la loi.

**C'est ce qui arrive quand nous choisissons de ne pas choisir... Alors d'autres le font pour nous.**



Nous commençons à entrevoir l'entrelacement des mots: choix et liberté et aussi responsabilité. Ils sont intimement liés. Pas de choix possible sans liberté. Cela peut nous sembler évident car effectivement plus la liberté diminue, plus les choix s'amenuisent...

Et, si nous ne choisissons pas, nous ne serons responsables ni de nos actes, ni de nos vies. Mais que dire du contraire? Pas de liberté sans choix responsable. Les notions de liberté et de responsabilité nous contraindraient-elles à faire des choix? Ou, dit autrement: l'exercice de la liberté existe-t-il sans imposer certaines contraintes?

Eh bien, non. Car, par exemple, et même si c'est quelquefois discutable, ce sont les Lois qui nous permettent de vivre libres. Car, je vous le répète: il est impossible d'être libre sans s'imposer des règles. Vivre sans règles, c'est vivre sans cadre, sans limites. Et sans ces repères, nous sommes perdus comme un navigateur dans la brume sans boussole. Et c'est aussi le choix, contraignant au départ, qui nous permet de nous libérer de l'alcool.

Nous sommes là aujourd'hui pour en témoigner : La contrainte de départ que nous nous imposons dans un choix de vie sans alcool débouche sur une libération qui va bien au-delà de la seule problématique alcool. Nous avons fait ce choix pour gagner un bien immensément précieux: celui d'être maître de notre vie en homme responsable de ces choix. La vie étant tellement belle sans alcool, il devrait même être impossible pour tous nos amis pris dans cet enfer de ne pas choisir d'être aidés et d'en sortir!

**Oui, je l'affirme haut et fort: C'est possible de choisir de guérir de l'alcool!**

Yves FÉNICE



Table ronde

# Il est possible de choisir

Monsieur **Paul KIRITZE-TOPOR**, médecin alcoologue, régulateur.

**Choisir c'est possible**



*M. K-T.: En fonction de votre perception personnelle mais aussi des réflexions qui permettent de réfléchir au possible, vous représentez des positions très différentes:*

**Marie-Amélie SIVADE**, votre position de femme, ancienne alcoolique;

**Marc MARGELIDON**, votre position d'homme ancien alcoolique, pourquoi avez-vous désiré être un autre homme?

**Linda WINTER**, qu'est-ce qui a guidé votre choix en tant que femme d'un ancien alcoolique?

**Micheline CLAUDON**, psychologue, en tant que soignant, tu as choisi de t'occuper d'alcooliques alors que d'autres choix étaient possibles. Pourquoi ce choix?

**M.C.:** J'étais psychologue dans un service de médecine et j'ai vu des personnes mourir de l'alcool. Je ne savais pas comment m'en occuper. Je travaille aujourd'hui en alcoologie mais j'ai fait le choix de rencontrer des personnes hospitalisées qui n'ont pas formulé de demande de soins. Est-ce que l'on peut dire pour autant qu'ils n'ont pas choisi? Peut-être que ces personnes veulent quelque chose mais ne peuvent le formuler. Nous proposons et, peut-être qu'à partir de là, certains chemineront. Entre ce moment de mise en route et de mise en acte, il peut y avoir des d'années d'où l'importance du relais avec les groupes d'entraide.

**M-A.S.:** Je me situe en tant que femme ex-alcoolique. J'ai un passé mais surtout beaucoup d'avenir.

**M.M.:** Quant à moi, Je me présente en tant qu'ancien malade alcoolique guéri. A-t-on choisi d'être malade alcoolique? On fait des choix pour sortir de la maladie mais on n'a pas fait le choix en amont de devenir alcoolique. Il y a aussi un terrain culturel. Mes parents tenaient un café. Qu'est-ce que j'allais faire de ma vie? Ca n'allait pas bien. J'en suis arrivé au point où le choix était simple: vivre ou mourir? Une petite voix me disait: « Regarde la vie c'est merveilleux! », et je voyais une petite photo sur mon lit d'hôpital: celle de mon fils. Être parent est le plus beau métier du monde. C'est le mien avant tout.

*PKT: Linda, comment peut-on se définir en tant que femme d'ancien malade alcoolique?*

**L.W.:** J'ai fait le choix de ne pas boire d'alcool d'abord par solidarité. J'ai voulu vivre l'abstinence avec mon mari.

C'était un choix délibéré qui était pour moi une évidence. J'avais vu les dégâts de l'alcoolisme. J'ai eu un beau-père alcoolique, un mari, etc. J'ai voulu faire quelque chose pour les autres.

*PKT: Donc le choix est possible à condition d'intégrer d'autres facteurs extérieurs: une histoire personnelle, une histoire de couple, familiale, amicale, etc. Mais quand on est en phase d'alcoolisation active, est-ce que le choix est possible d'arrêter ou de continuer? Est-ce qu'il se pose?*



**M-A.S.:** Oui, même en buvant on se questionne. On est conscient du problème mais on n'a pas d'alternative. À un moment, j'ai décidé d'aller voir des structures existantes. J'avais fait un choix mais pour autant toutes les conditions n'étaient pas réunies pour aller au bout de ce choix.

**M.C.:** Les personnes que je rencontre tous les jours ont le sentiment d'être piégées. Comment faire pour en parler? Ce n'est pas l'envie qui manque. Si nous proposons un choix, les choses deviennent possibles. Je dis aux personnes hospitalisées: « Vous venez de vous casser une jambe, mais vous pouvez aussi arrêter l'alcool. Nous proposons ce chemin à un croisement. « Là vous êtes sevré alors vous pouvez continuer ou reprendre l'alcoolisation ». Vous aurez à travailler cet arrêt, ce sera long,

difficile. De toute façon les choses ne seront jamais comme avant car il y aura eu ces huit jours d'arrêt d'alcool ».

*PKT: Pour vous Marc, est-ce que cela résonne par rapport à ce que vous avez vécu ?*

**M.M. :** L'alcool provoque un enfermement. L'alcoolisme est la perte de liberté et mon seul choix était le choix du magasin pour trouver ma bouteille et comment faire dans ma vie professionnelle, personnelle pour boire ? Dans l'instant, on est obsédé du produit. On ne pense pas du tout aller vers un autre choix de vie.

*PKT: La citation de Proust, évoquée par M. Hochmann hier est très intéressante « On a tort de parler en amour de mauvais choix, puisque dès qu'il y a choix, il ne peut être que mauvais. ». Il dit que quand on fait un choix c'est toujours quelque chose de douloureux car on est obligé de mettre quelque chose de côté qui peut nous manquer. Et vous Linda, votre abstinence est un choix de vie, pas une privation mais malgré tout vous avez dû perdre quelque chose ? Avez-vous vécu une perte douloureuse ?*

**L.W. :** Non, par contre j'ai gagné l'estime de quelques personnes, l'amitié de beaucoup et surtout j'ai reconquis toute ma famille. On était devenu presque asocial en vivant dans l'alcool tout le temps. J'étais comme « alcoolique sans boire ».

*PKT: En tant que conjoint, vous aussi aviez perdu votre liberté ?*

**L.W. :** J'étais bloquée. Je n'avais que le choix de quitter mon mari ou de rester. J'ai le sens de la famille. Je me suis battue très fort contre l'alcool : un produit ne devait pas passer devant les enfants et moi. Ce qui était douloureux était la présence de ce produit. Une fois le produit éliminé de notre vie, on est parti sur des bases nouvelles. On a fait le choix d'un mieux-être et je n'ai jamais regretté mes années à la Croix Bleue.

*PKT: Même dans les situations qui peuvent nous sembler désespérées, la restauration familiale heureuse est possible: une harmonie nouvelle mais sur des bases différentes. Cela pose la question de la confiance.*

**L.W. :** Éliminer quinze années d'alcoolisme après quelques semaines au centre de postcure, je ne pensais pas que cela soit possible. Je pensais à la rechute. Je n'aurais pas été étonnée si elle était arrivée. Quelque part je me disais : Est-ce que je ne rêve pas !

*PKT: La rechute, c'est quoi ?*

**M-A.S. :** Rechuter, c'est ne plus choisir, ne plus respecter ses engagements par rapport à soi-même. J'ai été capable de m'arrêter de boire pendant que j'étais enceinte. J'ai eu trois enfants hors alcool, mais dès l'allaitement terminé, j'ai repris. Quand je me suis arrêtée de boire, cela n'a pas été difficile, je savais que je pourrais reprendre après.

*PKT: C'est donc une question d'engagement vers un objectif.*

**M.M. :** La rechute ? Je n'y pense pas, j'ai fait le choix de renoncer à ce produit qui pourtant m'a donné pas mal de



Dr KIRITZE-TOPOR

plaisir au début. Il a fallu également renoncer à un certain nombre de choses car on ne nous apprend pas à vivre sans alcool. On doit aller à contresens des habitudes vécues dans la société. Mais aussi, se crée un équilibre: Qu'est-ce qui est important? Toujours la question de vie ou de mort. C'est tellement merveilleux ce que j'ai retrouvé. J'ai retrouvé des valeurs... J'ai été un mauvais mari mais je compte bien réussir mon divorce.

*PKT: Mais c'est le fruit d'un processus lent. Et l'entourage trouve que cela ne va pas assez vite. Et vous, Micheline, quelle est votre attitude par rapport à la rechute?*

**M.C.:** La première chose que je dis: « Je ne sais pas comment sera notre relation, je ne sais pas combien de temps cela va durer. Je ne vous demande qu'une chose si vous reconsommez, revenez. Le plus important est que l'on reste en lien » Je crains moins les reconsommations que les perdus de vue. Les personnes ont peur de nous décevoir, de nous trahir, de se trahir. Un travail d'éducation est à faire: apprendre à reconnaître les envies d'alcool, les reconsommations. Il faut que les thérapeutes, les partenaires, les associations laissent parler. Il existe des techniques. Cela se travaille. Ayez un plan d'urgence. Ayez des personnes ressources avec lesquelles vous pouvez échanger. Même en cas de reconsommation, il y a un choix possible.

*PKT: Est-ce qu'une décision prise par rapport à l'autre, pour ne pas décevoir l'autre est en fait une position de non choix?*

**M.M.:** Il y a plusieurs étapes. Dans l'alcool on passe par la phase de victime mais on est surtout victime de soi-même. On se complaît dans ce rôle, mais quand on s'ouvre à l'interrogation sur soi, on accède au choix, au changement de vie. Au début, on n'imagine même pas qu'on soit alcoolique.

*PKT: Le choix de la décision d'arrêter la consommation n'est fait que quand il y a vraiment eu conscience que cela ne peut plus continuer. Tant que cela ne s'aménage pas trop mal, on se dit: « je peux continuer, je peux m'arrêter comme je veux, je peux reprendre quand je veux. » L'asservissement au produit est tel que l'on ne peut plus faire le choix d'arrêter. Pourtant quand il y a une mise en conscience et quelqu'un à côté qui peut faire travailler là-dessus apparaît la possibilité de choisir une autre voie. Maintenant, prenons le cas où j'accompagne une personne pendant un ou deux ans. On va travailler, on va creuser le problème et cette personne me dit qu'elle veut continuer à boire: quelle est ma position? Comment vais-je réagir à cela?*

**M-A.S.:** En tant que membre de la Croix Bleue, je serai troublée, déçue. Je me sens responsable de l'autre. Je vais culpabiliser. J'ai donné du temps, de l'énergie et cela n'a pas réussi. Je ne vais pas regarder l'autre tel qu'il est mais moi à travers l'autre.

*PKT: Vous seriez responsable de lui et lui n'aurait pas le choix de sa propre décision?! Et vous, Linda, si votre mari vous disait: « je vais bien mais j'ai envie de faire l'expérience de reprendre un petit verre de temps en temps à l'occasion. »*

**L.W.:** Je serais choquée. Je crois que je serais en colère. Si quelqu'un me dit: « j'ai envie de reprendre de l'alcool », je réponds: « c'est ton choix, je n'y peux rien ». Je ne culpabilise plus, mais si cela arrivait à mon mari, je ne pense pas que je serais aussi neutre. Quand nous en avons discuté, mon mari m'a dit: « Je ne pourrais pas revenir à ce que j'étais. ». Cela me rassure mais on ne sait jamais ce qui peut arriver ni quelle réaction j'aurais.

*PKT: Mais ce qui est important est que vous en ayez parlé, que vous ayez posé cette hypothèse. Il n'y a pas d'interdit, de peur. Quand l'idée de l'abstinence se fait, des choix nouveaux parfois douloureux apparaissent: est-ce que mon couple est encore possible? Peut-être que non. D'autres choix vont apparaître et ces choix ne sont pas exactement ceux auxquels on avait pensé.*

**M.M.:** D'abord, je fais le choix de l'abstinence, puis je fais le choix d'être membre actif de la Croix Bleue et d'aller vers les autres. Aider l'autre n'est pas forcément facile. La preuve est que justement on s'interroge sur l'attitude à adopter quand l'autre a rechuté. Je ne veux pas convertir tout le monde. Si, avec le discours, l'engagement, et les méthodes Croix Bleue, je peux aider au moins une personne à sortir de cet enfer, je serai le plus heureux des hommes.

**M-A.S.:** En réunion de section, une personne disait: « Je ne peux pas et je laisse tomber. » On lui a répondu: « C'est ton choix, on ne peut rien contre ton choix mais sache que nous serons toujours là pour te tendre la main. ». C'est important de savoir l'association présente.

*PKT: Est-ce l'association, ou vous dans votre relation à l'autre?*

**M.C.:** Quand je vous présente, je ne dis pas « La Croix Bleue » car aux patients cela ne leur dit rien. Mais je leur dis: « acceptez-vous de rencontrer quelqu'un de différent de moi avec qui je travaille, en qui j'ai confiance ». C'est une relation de personne à personne. La méthode viendra dans un second temps.

**LW:** Quand je vais voir quelqu'un, je dis: s'il y a un problème, nous sommes là.

*PKT: Pourquoi pas je ?*

**LW:** Ou je. Je suis là. On propose quelque chose à la personne sur un ton de facilité: il suffit de prendre le téléphone... mais est-ce aussi facile qu'on le dit? Je ne le pense pas.

*PKT: Quand on est prisonnier de la dépendance, est-il difficile de téléphoner et d'aller le dire à l'autre ?*

**MAS:** Dans la reconsommation, il y a trop de culpabilité. Moi je crois que je n'aurais pas le courage. J'ai eu déjà beaucoup de mal à aller dans le local de la Croix Bleue alors que j'avais déjà rencontré une personne. De plus Je me présentais dans une situation positive, comme quelqu'un qui allait arrêter de boire. Mais si j'avais à repousser cette porte pour annoncer que j'ai reconsommé! C'est un courage terrible, difficile à imaginer. Cependant c'est aussi une preuve de confiance, donc c'est parce qu'il y a une énorme solidarité que ce geste est possible.

*PKT: Le regard des autres va amplifier, renforcer votre culpabilité, mais c'est toute la difficulté d'un choix qui est restreint par peur et culpabilité car le regard de l'autre est là. Ce n'est possible que si on a la certitude d'un regard serein. C'est pourquoi on doit avoir un regard non jugeant.*

**MAS:** C'est une des forces de la Croix Bleue.

*PKT: Tout le travail fantastique est d'avoir un autre regard sur la rechute, autre que le regard du commun pour éloigner cette peur que vous avez très bien exprimée, peur très active. Mais dire à quelqu'un à 30 ans qu'il ne va plus reconsommer, cela n'est-il pas insupportable? Cela n'ampute-t-il pas complètement tout le choix possible pour l'avenir ?*

**MC:** Un jeune nous a dit au groupe de paroles: « J'ai fait le choix de ne plus avoir le choix. ».

*PKT: Si l'on reprend la définition de Fouquet: perte de la liberté de s'abstenir, elle a un deuxième versant la perte de la liberté de reprendre de l'alcool comme tout le monde car on est dans un pays où le verre à la main, cela existe bien. La perte de liberté de choix est une perte de liberté de se réintégrer dans une majorité de population, dans la société.*

**MM:** Cela existe bien. Mais j'ai changé. Je dis: « je n'y vais pas. Qu'est-ce qui est bon pour moi? Je n'ai pas envie de crever mais j'ai envie de vivre! »

*PKT: C'est une saine colère !*

**MC:** L'alcool est un produit puissant et la société nous engage à consommer. Je crois beaucoup à l'information. Cela n'est pas interdit de consommer, c'est un choix courageux!



Marie-Amélie SIVADE et Marc MARGELIDON

**« On a toujours le choix.  
On est même la somme de ses choix. »**

**Joseph O'Connor - Extrait de Desperados**



# Accueil des personnalités locales

## Intervention du Président du dimanche matin

Michel TERROT, Député du Rhône, François Noël BUFFET, Sénateur Maire d'Oullins, deux autres représentants de la Mairie d'Oullins et Maurice ZEMB

*Le président, Maurice Zemb, accueille et remercie les personnalités locales et les partenaires de cette journée :*

M. Jean Noël BUFFET,  
Sénateur Maire d'OULLINS,

M. Michel TERROT Député,  
Mme MARQUANT de l'ANPAA,  
M. Jacques RANDU,

Président d'honneur d'Alcool Assistance,  
M. et Mme GALAYDA,

Mme CARNEVALE et M. POSTEL  
représentants la région Rhône Alpes de  
l'association VIE LIBRE,

M. HUGON représentant l'association  
Renaissance d'Oullins.

Les associations amies de la région Rhône  
Alpes.

Les personnes excusées: M.TOMCZAK,  
Président de la Fédération Nationale des  
Amis de la Santé, Mme CORREGE,

Présidente de la Fédération Nationale Joie  
et Santé,

M. DELAHAYE, Président national de Vie  
Libre,

M. REGEREAU, Président de la CNAMTS,  
M. BATY, Président de la Fédération  
Protestante de France,  
M.VERGNOL et M. RIVE, Président et  
Secrétaire général de la Mission Populaire  
Evangélique de France,

M. le Dr LIENHART du Centre  
Alcoologique de St Cloud.

Nos partenaires: La ville d'Oullins, les  
Laboratoires MERCK, la chocolaterie  
VOISIN à Lyon, la boulangerie Champvert  
à Lyon, Intermarché d'Oullins et la Régie  
Centrale Immobilière de Villeurbanne.

« Nous sommes une association vivante,  
saine. Nous mettons tous nos forces en  
œuvre pour favoriser les changements de  
situations souvent extrêmement pénibles.  
Nous avons la chance de pouvoir compter  
sur un ensemble de personnes de valeur  
qui ont fait un vrai choix de vie.  
Rassemblons nos compétences. Prenons  
en compte la totalité des besoins et des  
attentes des personnes en difficultés mais  
surtout n'oublions pas leur entourage.

Pour ce, nous devons agir ensemble,  
chacun à sa place, avec ses compétences.  
Entourons-nous de personnes qualifiées  
par un partenariat solide. Nous savons  
accompagner, c'est notre action depuis  
toujours et nous sommes convaincus que  
l'alcoolisme peut régresser. Mais donnons-  
nous les moyens et demandons à nos  
hommes politiques et à nos instances de  
nous suivre dans notre démarche. Le béné-  
volat est très actif dans notre pays, mais il  
ne faut pas rester sur des promesses. Que  
chacun et chacune, à sa place et avec ses  
moyens, exprime ses choix.

Choisir c'est possible! »

*Rendez-vous en 2010, Caen accueillera notre 48<sup>e</sup> congrès!*

## Merci à nos partenaires

La ville d'Oullins, les Laboratoires MERCK, la chocolaterie VOISIN à Lyon, la boulangerie CHAMPVERT à Lyon, Intermarché d'Oullins et la Régie Centrale Immobilière de Villeurbanne.





## Motion du Conseil d'administration

**A**u cours de ces 125 années d'expérience auprès des personnes malades alcooliques et de leurs familles, la CROIX BLEUE a vu la consommation d'alcool baisser régulièrement.

Et pourtant, il reste que la France est le pays européen où la mortalité causée par ce produit est la plus forte.

Nous sommes tous aujourd'hui désemparés devant l'évolution inquiétante d'une poly-consommation occasionnelle mais massive chez les adolescents et les jeunes adultes. Comment répondre à leurs difficultés aujourd'hui et qu'en sera-t-il d'ici quelques années? Ils sont la société de demain!

Actuellement, cinq millions de personnes souffrent de problèmes médicaux, de difficultés psychologiques ou sociales liées à leur consommation d'alcool.

Selon l'INSERM, le coût social équivaut à environ 16 milliards d'euros par an équivalant à 1,42 % du PIB.

Quant à l'ampleur des répercussions sur l'entourage des dépendants, elle est inchiffrable.

L'abus de boissons alcooliques est un phénomène alarmant et le dispositif actuel est loin de répondre aux besoins d'information, de prévention, de formation, de soin et d'accompagnement.

◆ Le rôle positif et souvent décisif des associations d'entraide nous donne toute légitimité au sein du processus à mettre en place pour la guérison de l'alcoolodépendant. L'accompagnement est au même titre que la prévention une action qui doit être reconnue comme telle, encouragée et soutenue financièrement par les orga-

nismes de tutelle.

Si nous devons déplorer une détérioration des moyens et de faibles mesures mises en œuvre, les lobbies ont, de leur côté une politique agressive. Leur message dénature l'information, valorise et banalise l'alcool et ainsi encourage la consommation excessive. De nouvelles boissons attractives arrivent régulièrement sur le marché pour séduire des consommateurs de plus en plus jeunes.

◆ Nous ne visons cependant ni l'interdiction, ni la répression toutes deux inefficaces mais la liberté de choix.

En matière de sécurité routière, on nous annonce le développement de l'auto-contrôle pour les automobilistes, cela nous paraît peu efficace quand on sait que deux tiers des personnes impliquées dans un accident mortel sans permis, ont perdu ce permis du fait d'un problème d'alcool. Il est peu probable que ces personnes s'auto-contrôlent avant de prendre le volant.

Par contre, nous saluons deux mesures récentes:

◆ L'interdiction de la vente de boissons alcooliques dans les stations-service, signifiant bien l'incompatibilité de l'alcool avec la conduite.

◆ Et l'interdiction de la publicité pour les alcools sur internet notamment ciblant la jeunesse.

Mais nous attendons plus. D'autres mesures doivent suivre et nous regrettons que les réflexions menées sur ce sujet ne soient pas suivies d'effets.

◆ **Quelle suite** a été donnée aux États généraux de l'alcool de 2006?

L'expertise collective de l'INCA (l'Institut national du cancer) élaborée dans ce cadre avançait que boire même avec modération augmente le risque de cancer.

◆ **Quelle suite** a été donnée au rapport d'Hervé Chabalié remis en novembre 2005 au ministre de la santé?

◆ **Quelle suite** a été donnée aux rencontres parlementaires de juin 2006 intitulées "L'alcool en France: un coût dénié"?

◆ **Qu'en est-il** de l'objectif fixé dans la loi de santé publique d'août 2004 de réduire de 20 % la consommation d'alcool par habitant d'ici à 2008!

Il semble qu'à l'instar du déni du malade alcoolique, stade bien connu de la maladie, la société entière soit dans le déni face au problème majeur de la consommation excessive d'alcool et refuse de prendre ses responsabilités.

Une prise de conscience urgente de tous s'impose pour élaborer une stratégie visant à réduire les conséquences désastreuses au plan sanitaire, social, humain, de l'abus d'alcool.



Françoise BRULIN



# La Croix Bleue a tenu son Assemblée Générale ordinaire

le samedi 19 avril 2008 à Issy-Les-Moulineaux.

Quatre-vingt-treize délégués présents ou représentés, douze membres du Conseil d'administration national, sans oublier les responsables de groupe, les trois directeurs des centres de S.S.R.A. et un membre du comité de gestion du camping, soit plus de quatre-vingts personnes, ont participé à cette manifestation dans une ambiance faite de confiance et de désir de travailler ensemble.

**Maurice ZEMB**, président national, a rappelé l'énergie déployée par les membres de notre association et a clos son rapport moral en réitérant son souci d'ouverture.

**Danie BRIAND**, trésorière nationale, a rassuré les membres sur la bonne santé financière de la Croix Bleue. Le montant de la cotisation nationale 2009 fixée à 25 euros a été adoptée.

**Jean-Philippe ANRIS**, responsable administratif du siège, a témoigné du dynamisme de cette entité, du bon esprit de travail avec le conseil d'administration et de sa participation sans cesse croissante avec les instances extérieures.

Plusieurs questions ont été posées aux trois directeurs de centre. Une préoccupation des délégués portait sur la poly-consommation grandissante et les directeurs ont fait part de leur pratique respective.

**Alain CHARPENTIER**, actuel directeur du centre La Presqu'île, a présenté un diaporama de l'avancement des travaux du futur centre pour hommes (16 lits), L'Archipel, qui ouvrira fin 2008. La construction s'est faite dans un souci de développement durable: emploi du bois, toiture en zinc, panneaux solaires, récupération des eaux fluviales, etc.

**Yves FÉNICE**, responsable de la commission de formation, a insisté sur la nécessité de la formation, tant pour le développement personnel des membres que pour garantir la qualité de notre activité auprès des instances de tutelle.

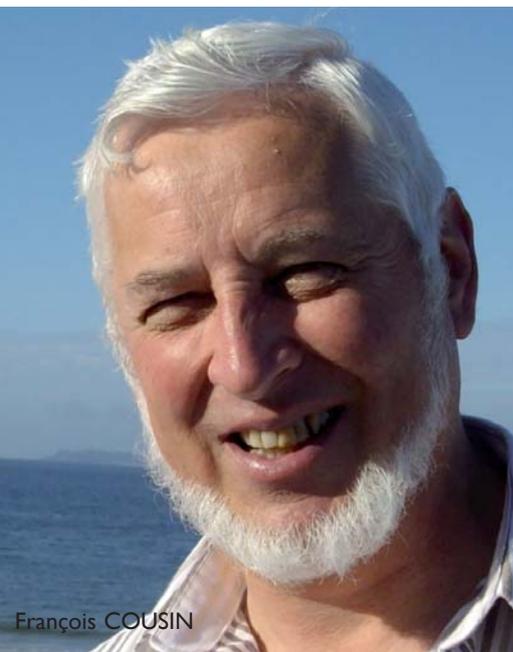
**Michèle PAUPARDIN**, membre du comité de gestion du camping a rappelé que le camping est ouvert à toute personne même extérieure à la Croix Bleue mais acceptant de ne pas consommer d'alcool pendant son séjour.

L'assemblée générale du samedi a été suivie le dimanche matin par la traditionnelle journée d'étude consacrée au « Livret du responsable ». Chaque section présente a pu ramener un exemplaire de cet outil de travail.

*À l'année prochaine, pour la prochaine assemblée prévue le 18 avril 2009 à A chères!*

Yves FENICE, secrétaire, Danie BRIAND, trésorière et Maurice ZEMB, président





# Le Centre du Phare



Le Centre du Phare vient de connaître un grand chamboulement! François COUSIN a fait valoir ses droits à la retraite et fait ses adieux le 13 juin 2008.

En septembre 1993, lors de sa prise de fonction, le prix de journée du Phare était l'un des plus bas de France. Comme François aime bien le rappeler c'était, au petit déjeuner: « beurre ou confiture », alors que dorénavant c'est les deux!

Avec l'énergie qu'on lui connaît il a réussi à donner à ce Centre toute sa place dans le monde alcoologique. Il est aujourd'hui connu et reconnu. Il a toujours considéré prioritaire l'intérêt des résidents et leur évolution vers une vie sans alcool, sachant transmettre cet état d'esprit à toute son équipe.

Sa clairvoyance, ses conseils avisés manqueront à tous, membres de la commission des centres, directrices, directeurs et membres du conseil d'Administration. Souvent nous

avons fait appel à lui et actuellement il participe encore à l'élaboration du Projet Associatif.

Personnellement, j'ai apprécié sa droiture et sa franchise tout au long de nos rencontres toujours riches et profitables.

Je lui souhaite, au nom de l'ensemble de la Croix Bleue, une bonne retraite vraiment méritée. Je sais qu'il s'est retiré dans un endroit idyllique avec Christine. Les travaux de jardinage l'attendent dans leur ferme de la campagne bretonne, mais également un nouvel investissement comme élu local.

Pour remplacer François COUSIN à la Direction du Phare, notre choix s'est porté sur Madame Florence MASCHELEIN. Par la Mutualité 29/56 d'où elle est issue, elle connaît le Centre, ses objectifs et souhaite mener au mieux la tâche que nous lui avons confiée. Nous lui souhaitons beaucoup de courage et l'assurons de notre soutien et désir de bonne collaboration.

Maurice ZEMB



## Bulletin d'abonnement et /ou de don

**Attention nouveaux tarifs pour 2008: 18 euros**  
**Le Libérateur quatre numéros par an 18 €**

Mme  Melle  M.:

Adresse: .....

*Vous pouvez aussi parrainer une personne de votre choix en offrant un abonnement!*

Abonnement simple ..... 18 €   
ou  
Abonnement & don ..... plus de 18 €   
ou  
Don\* simple .....

Ci-joint un chèque du montant choisi établi à l'ordre de la Croix Bleue

**\*Don**  
**L'association, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir legs et dons. La déduction fiscale est de 66 % du montant du don. Pour les sommes supérieures à 15 euros, un reçu fiscal sera envoyé.**

À retourner à: Association la Croix Bleue, 189 rue Belliard, 75018 Paris.





# à Saint-Quentin

## Journée pétanque/ barbecue Nouveaux membres

Le 12 avril 2008 Jacques NAUD avait choisi d'animer la réunion sur le thème « **Comment faire la fête sans alcool?** ». Cette réunion a été très vivante grâce à la bonne participation des nouveaux arrivants. Le lendemain, la section mettait en pratique le thème de la veille en organisant une journée pétanque/barbecue sur les installations de la ville de Gauchy (banlieue de Saint-Quentin) mises gracieusement à notre disposition. La joie, les éclats de rire qui fusaient lors des parties, la convivialité ont enchanté la cinquantaine de participants. Une journée exceptionnelle et à renouveler.

*Dominique POUCHAT*



La dynamique saint-quentoise trouvait sa récompense en recevant le samedi 26 avril trois nouveaux membres actifs: Elisabeth, Nicole et Michel ainsi que deux nouveaux membres adhérents: Nadège et Régis. Dominique POUCHAT, responsable local, avait choisi un thème de circonstance: « **Oser être heureux** ». Avec les invités, Sylvie, directrice du CCAS, Jacques, éducateur spécialisé ados-dépendants, et Sabine, aide-soignante, la réunion s'est enrichie d'un regard extérieur.



Pour conclure le thème d'une façon originale, Sylvie et Dominique, se lancèrent dans un face à face illustrant les points suivants: discerner le mal-être, écouter, dialoguer, rencontrer et ne pas rester seul. Daniel Boiffier rappela le rôle du membre actif et procéda à la remise d'insignes.

La participation très importante à cette réception, soixante-huit membres, dénote la bonne santé de la section.

*Dominique POUCHAT*

## Sarrequemines : Pêche à la truite



Dimanche 4 mai 2008, la Croix Bleue Section de Sarrequemines a organisé son concours de pêche à la truite annuel avec remise de prix. Le beau temps ayant été de la partie, la journée fut plus qu'agréable. Un barbecue a été organisé sur place. Nous remercions tout particulièrement Marianne ROSS et Bernadette BLAISON qui nous ont fait l'honneur de participer à cette merveilleuse journée.

*Julien MEYER, Responsable*

## Bouxwiller

Près de 120 personnes ont assisté au concert organisé par la section Croix Bleue de Bouxwiller avec le concours de la chorale "Les Chœurs Joyeux" de Soucht. Cette soirée, mêlant chants, témoignages et présentation de l'association avait pour but de nous faire connaître sur le canton de Hochfelden où une permanence bimensuelle vient d'être ouverte.

*Jean-Claude SCHERER*

## Franche-Comté

Merci à René ROSSEL, Annie LAHURTE et Gaby VOISARD qui quittaient le Collectif Franche Comté ce 15 mars. Corinne Dérangère est la nouvelle responsable.





## Formation des infirmiers

Pour la septième année consécutive nous sommes reçus chaleureusement à l'institut de Formation en Soins Infirmiers de Forbach.

Devant pas moins de 75 participants, un film est projeté concernant la maladie alcoolique. Après commentaires et témoignages des différents intervenants, nous présentons le fonctionnement et les missions de la Croix Bleue.

Les échanges avec les étudiants sont toujours très appréciés.

Après trois heures passées ensemble nous remettons une pochette avec différents fascicules concernant la problématique ALCOOL à chaque participant.

## Assemblée générale de L'Hôpital

L'Assemblée générale de la section de l'Hôpital le 3 mars 2008 réunissait les sections de Metz et de Sarreguemines, ainsi que les représentants des municipalités de l'Hôpital, St-Avold, Carling, Freyming-Merlebach, les représentants des cultes ainsi que deux nouveaux de notre section à qui nous avons réservé un accueil très spécial.

Après les différents rapports la soirée a été close par le verre de l'amitié.

*René PERNET*

### Rectificatif:

A propos de l'article sur la souffrance des sans-abri de la section de L'Hôpital, dans le n° 160 du Libérateur, il fallait comprendre CHEQUE TEMPS et non chèque tout court.



## Journée grillade à Nîmes

La section de Nîmes a reçu le samedi 26 avril les sections d'Aix, Castres Mazamet, Montpellier, Arles, Lunel, Pont Saint Esprit, Salon de Provence, ainsi que Monique CRUZ, responsable régionale, Philippe FABRE, docteur en alcoologie, le CCAA de Nîmes, Madame ZIANI, infirmière en chef du Sophora de Nîmes, le pasteur Cyril PAYOT et Maurice ZEMB, président national. 95 personnes ont participé à cette journée riche en émotions et en partages. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous.

Merci à toutes les personnes venues. A l'année prochaine!

*Didier VÉRON et Dominique PAUPARDIN*

*Respectivement de la section de Nîmes et de Salon de Provence*





# le Libérateur

**Thèmes à venir**

**Automne : La solitude**

**Hiver: Noël en Auvergne - Sous thème: L'espérance**

**Printemps 2009: Projet associatif – Projets de vie**

## INFOS

**Fermeture du siège**  
du 2 au 17 août 2008 pour congés annuels

**Formation nationale**  
(deux sessions exceptionnellement):  
18 et 19 octobre 2008  
6 et 7 décembre 2008

# Bel été à tous !

## Engagement d'abstinence

Forts de leur expérience, femmes et hommes de la Croix Bleue ont acquis la conviction que peut devenir possible ce qui ne l'a pas été jusqu'alors. Ils affirment qu'à partir de la rupture avec l'alcool, un renouveau intervient. La guérison est possible. Nombreux sont ceux qui vivent la confiance en Dieu comme une force essentielle.

Nom, Prénom: .....

Adresse: .....

Je promets de m'abstenir de toute boisson alcoolique pendant: .....

Motif de la signature: .....

.....

engagement du..... au.....

À découper et à renvoyer à: La Croix Bleue, 189 rue Belliard, 75018 Paris

